



COMPTE-RENDU DE LA VISITE DU MAIRE

du samedi 31 janvier 2015 QUARTIER 3 : DULUD-LAFFITTE

NEUILLY-SUR-SEINE

Le Maire

Attaché aux liens que j'ai pu créer avec vous depuis 6 ans, je souhaite continuer à promouvoir cette proximité et ce dialogue au travers notamment des visites de quartier. Mises en place dès ma prise de fonction en 2008, celles-ci me permettent en effet d'être au plus près des problématiques concrètes de chaque quartier.

Afin de faire le point avec vous sur les sujets qui vous préoccupent et sur les projets de la commune, j'ai donc entrepris une nouvelle visite du quartier Dulud-Laffitte le 31 janvier 2015.

Cette rencontre m'a permis d'échanger avec de nombreux habitants sur les sujets de votre quartier et sur la ville.

POINTS ÉVOQUÉS DANS VOTRE QUARTIER

• Propreté urbaine / Déjections canines

Certains riverains se sont plaints du manque de civisme de certains propriétaires de chiens, en particulier dans votre quartier : autour du cimetière (rues des Gravier, Jacques Dulud et Victor Noir), rue Pierret et boulevards Maillot et Maurice Barrès.

La ville dépense près de 300.000 € par an contre les déjections canines. Une politique active de sensibilisation et de verbalisation (35 €) a été mise en place suite à l'augmentation du nombre de distributeurs de sacs pour déjections canines et de porte-sacs. Cet effort sera poursuivi mais j'en appelle au sens de la responsabilité de chacun d'entre nous pour continuer à rendre Neully plus propre.

• Fondation LVMH

Stationnement : la Fondation Louis Vuitton, dédiée à l'art contemporain, a ouvert ses portes cet automne. Aucun parking n'ayant été prévu pour accueillir les visiteurs, du fait notamment de la charte d'aménagement et de développement durable existant pour protéger le bois, les voiries situées aux abords du bois de Boulogne risquent d'être saturées par les visiteurs qui se rendent en voiture à la Fondation. C'est pourquoi, afin de prévenir ce risque, une délibération a été adoptée lors du conseil municipal de septembre permettant, en cas de dégradation de la situation du stationnement, de créer un stationnement payant le week-end dans ce secteur pour les véhicules ne disposant pas d'un macaron résident. Un point sur les conditions de stationnement dans le quartier sera réalisé au printemps.

Signalétique : l'absence de jalonnement clair pour accéder à la Fondation, depuis Neuilly, a été soulevée par plusieurs habitants du quartier, très souvent obligés d'indiquer leur chemin aux personnes souhaitant s'y rendre. Trois zones nécessitent ainsi la mise en place d'une signalétique renforcée : sortie du métro Sablons, angle Sablons/Dulud puis boulevard Maurice Barrès avant l'entrée dans le bois de Boulogne. Les services de la Ville y travaillent actuellement avec la Fondation LVMH.

• **Concessionnaire Bentley**

Les livraisons du concessionnaire Bentley occasionneraient certaines gênes avenue de Madrid et rue Pierret. Les poids lourds livrant les véhicules stationnent en double-file sur l'avenue de Madrid. Afin de limiter autant que possible la gêne occasionnée, les chauffeurs se placent dorénavant plus en amont de la concession. Sensibilisé sur cette problématique par la police municipale, le responsable de la concession nous a par ailleurs fait savoir que, compte-tenu de l'étroitesse de la rue et de l'existence d'un stationnement bilatéral, les activités côté rue Pierret seraient de moins en moins nombreuses. Les services de la Ville restent toutefois vigilants.

• **Nuisances dûes à certains véhicules boulevards Maillot et Maurice Barrès**

La présence récente, boulevards Maillot et Maurice Barrès, de véhicules susceptibles de servir à des fins de prostitution nous a été signalée par plusieurs riverains.

La police municipale a constaté que ces véhicules quittaient le territoire communal durant la soirée et la nuit pour revenir au petit matin. Aucune infraction au stationnement ou activité illégale n'a pu être constatée ce qui rend difficile toute intervention des services de police. Les polices municipale et nationale restent cependant vigilantes en raison, notamment, d'actes de malveillance également signalés dans le quartier, sans qu'un lien n'ait toutefois pu être établi entre ces actes et la présence de ces véhicules.

Je tiens à vous informer que Lionel Thion, chargé de mission à la mairie et ancien cadre de la Police Nationale, peut venir prodiguer dans la première partie de l'assemblée générale de votre copropriété, des conseils préventifs pour dissuader d'éventuels malfaiteurs. Il est également en mesure d'évaluer, à titre gracieux, les problèmes de sécurité que vous rencontrez en procédant à un audit de votre immeuble. Il suffit pour cela que le président de votre copropriété lui adresse une demande en le contactant aux coordonnées suivantes : lionel.thion@ville-neuillysurseine.fr / 06.88.85.87.62.

Seules les problématiques générales sont consignées dans ce compte-rendu mais l'ensemble des points particuliers soulevés lors de cette visite (marquages au sol, espaces verts, paiement du stationnement PayByPhone, traversées piétonnes etc.) ont été transmis aux différents services concernés. Soyez donc certains que ces derniers assureront un suivi tout particulier des dossiers évoqués le 31 janvier.

À SAVOIR

• **Parking Madrid : bientôt le début des travaux**

La délégation de service public relative à la construction et à l'exploitation du parking souterrain avenue de Madrid, a été attribuée à la société Vinci Park France.

Une réunion publique de présentation du projet s'est tenue le 26 novembre dernier. Si vous n'avez pu y assister, il vous est possible de retrouver tous les éléments présentés ce soir là sur le site Internet de la Ville, rubrique Projets / Espaces Publics.

Pour mémoire ce parking de 450 places (réparties sur 4 sous-sols) a, entre autres, pour objectifs de

répondre à la saturation du stationnement dans le quartier et d'anticiper la diminution du nombre de places sur l'avenue Charles-de-Gaulle, à moyen terme, avec le projet de réaménagement de la RN 13. Il pourra également être un élément d'ajustement pour faire face aux éventuelles évolutions du stationnement liées à la Fondation Louis Vuitton.

La Préfecture ayant demandé une étude d'impact à Vinci Park, les travaux préalables de dévoiement des réseaux devraient finalement avoir lieu après l'été et les travaux propres au parking entre l'automne 2015 et l'automne 2017. La voirie devrait être entièrement restituée, réaménagée et végétalisée, dès avril 2017. Durant les travaux, la circulation des véhicules, les cheminements piétonniers ainsi que tous les accès aux immeubles, parkings privés et commerces seront maintenus.

• **Sorties de parking : la Ville propose désormais l'installation d'îlots en dur**

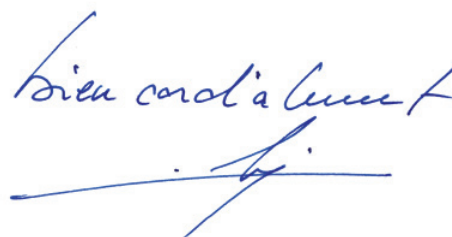
Depuis plusieurs années, la Ville a implanté des plots anti-stationnement de couleur blanche dénommés « balisettes » de part et d'autre des bateaux pavés, sur la chaussée, afin d'assurer la protection des accès et sorties des parkings privés.

Après une étude de l'efficacité de ces dispositifs, il a été constaté que l'installation de ces balisettes, outre leur aspect inesthétique, ne permettait pas de sécuriser les entrées charretières dès lors que de nombreux véhicules sont stationnés à cheval sur les plots souples dépassant ainsi les zones de stationnement. Ces bornes en plastique, souvent vite détériorées, doivent donc être très régulièrement remplacées ce qui génère des coûts importants à la charge de la commune.

C'est pourquoi, j'ai décidé de les remplacer par des îlots anti-stationnement en dur, pouvant être aménagés à la demande et aux frais du propriétaire d'un hôtel particulier ou du cabinet de gestion d'une copropriété. La démarche s'inscrit alors dans le cadre d'une convention passée avec la Ville. Pour de plus amples renseignements sur les possibilités d'implantation de ces îlots, je vous invite à prendre contact avec le Pôle Espaces Publics (01.40.88.88.81).

Cette rencontre nous a permis d'aborder de façon constructive les dossiers importants intéressant une grande majorité de Neuilléens résidant dans le quartier Dulud-Laffitte.

Je reste à votre disposition et à votre écoute pour continuer à améliorer la vie du quartier.



Jean-Christophe FROMANTIN

Pour contacter le Maire

Permanence sans rendez-vous **le vendredi de 16h à 18h.**

mr.lemaire@ville-neuillysurseine.fr -  @jcfromantin -  Jean-Christophe Fromantin

Adresse postale : M. le Maire, Hôtel de Ville - 96, avenue Achille Peretti - 92522 Neuilly-sur-Seine

Cabinet du Maire : 01 40 88 88 88

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES À LIRE SUR LE SITE *neuillysurseine.fr*



SÉCURITÉ

Plan vigipirate à Neuilly

En réponse aux attentats terroristes perpétrés les 7, 8 et 9 janvier, un dispositif de sécurité optimal s'est mis rapidement en place sous l'impulsion du maire avec la police municipale et les services municipaux, en partenariat étroit avec la police nationale et en liaison avec le cabinet du Préfet.



STATIONNEMENT

Alerte déménagements

Afin d'éviter des mises en fourrière inattendues, les automobilistes qui se garent plusieurs jours consécutifs sur un même emplacement peuvent désormais être informés de la liste des réservations de stationnement pour déménagement.



NOUVEAU

Les petits emballages métalliques se recyclent aussi !

Capsules de café, barquettes en aluminium, plaquettes de médicaments vides, couvercles en acier, désormais tous les emballages métalliques se jettent dans le bac bleu quelle que soit leur taille.

➔ Pour suivre l'actualité mensuelle de la ville, abonnez-vous à la lettre d'information numérique *Neuilly Actualité* : www.neuillysurseine.fr/newsletter

Et aussi :



www.neuillysurseine.fr



@VilledeNeuilly



Ville de Neuilly



Appli Ville de Neuilly

INFORMATION À L'ATTENTION DES PRÉSIDENTS DE COPROPRIÉTÉ

Si vous souhaitez recevoir la *Lettre aux responsables de copropriété* numérique, abonnez-vous en ligne sur le site de la Ville www.neuillysurseine.fr/coproprietes